Thierry Gaubert condamné pour abus de biens sociaux

03/05/2012 à 17h04

L’ancien collaborateur de Nicolas Sarkozy écope de dix mois de prison avec sursis pour une affaire qui remonte aux années 1990.

Après des années de procédure, Thierry Gaubert, ancien collaborateur de Nicolas Sarkozy, a été condamné jeudi à dix mois de prison avec sursis et 10.000€ d’amende par le tribunal correctionnel de Nanterre pour abus de confiance et abus de biens sociaux. L’ancien conseiller de l’actuel président était accusé de détournements de fonds dans le cadre du 1% logement, mais a été relaxé de ce chef d’inculpation par la justice.

Le Figaro

(Merci à Effaire)